



ÉCOLE DE MUSIQUE
DU JURA BERNOIS

Rapport d'activités 2018

Sommaire

1. Administration.....	1
2. Personnel enseignant.....	1
3. Associations.....	3
4. Projets pédagogiques.....	5
5. Collaborations avec l'école publique.....	6
6. Auditions.....	6
7. Examens.....	6
8. Concours suisse pour la jeunesse 2018.....	6
9. Filière intensive.....	7
10. Voyage en Russie.....	7
11. Maison de la musique (ancien manège) à Saint-Imier.....	7
12. Événements divers.....	8
13. Statistiques.....	9
14. Politique culturelle.....	9
15. Association des Amis de l'EMJB (AAEMJB).....	9
16. Société Diapason.....	9
17. Remerciements.....	9

1. Administration

Équipe de direction

La direction et l'administration de l'école ont fonctionné en 2018 comme suit :

Philippe Krüttli (directeur, 100%) : responsabilité administrative, pédagogique et artistique de l'école ; gestion du personnel ; représentation de l'EMJB.

Pierre Eggimann (directeur adjoint, 40%) : gestion informatique et supervision administrative du secrétariat ; site internet ; représentation déléguée de l'EMJB.

Sandra Oppliger (secrétaire de direction, 60%) : secrétariat général, salaires, comptabilité finale, budget, facturation aux clients, communes et canton.

Catherine Wittmer (secrétaire, 50%) : secrétariat général, auditions, gestion comptes créanciers/débiteurs.

Johan Wermeille (mandat 10%) : organisation et coordination des ateliers, gestion d'événements dans le domaine des musiques actuelles.

Blaise Brunner, représentant des professeurs au comité et aux assemblées générales.

2. Personnel enseignant

Départs, arrivées et remplacements

Edgar Laubscher, professeur de violon et d'alto dans notre école depuis 31 ans, a pris sa retraite le 31 juillet 2018.

M. Laubscher s'est engagé avec passion durant toutes ces années pour les jeunes de notre région qu'il a sillonné dans tous les sens, incarnant comme personne l'esprit de décentralisation de l'institution. Il a participé avec enthousiasme à tous les projets d'orchestre d'élèves ou de professeur-e-s et nous a également permis de vivre des belles collaborations avec l'EJCM (La poupée en 2004) dont il a dirigé l'orchestre tout au long de sa carrière. Pour palier ce départ, et après une procédure complète de mise au concours et de sélection des candidats, nous avons pu nous assurer la collaboration de **Mihai Francu**, domicilié à La Chaux-de-Fonds et déjà en charge de l'enseignement d'un élève en

filrière intensive depuis août 2017. Mihaï Francu bénéficie d'un contrat à durée déterminée en attendant la finalisation d'un module de formation pédagogique complémentaire à la HEA de Berne durant cette année scolaire.

Manon Pierrehumbert, professeure de **harpe** depuis août 2017, a demandé d'être libérée de son enseignement, pour raisons personnelles, après une année d'enseignement. Nous avons encore eu le temps de mettre le poste au concours avant les vacances et nous avons décidé de commencer une collaboration avec Mme **Mathilde Bernard**, domiciliée à Berne, déjà titulaire de plusieurs diplômes HEM, mais pas encore du master pédagogique. Elle bénéficiera donc d'un contrat d'une année renouvelable selon l'évolution de la situation.

Sophie Adam, chargée de cours pour l'enseignement du **chant moderne** à Saint-Imier depuis février 2018, a également souhaité quitter notre école fin juillet, en raison d'un déménagement à Zurich. Dans ce cas aussi, nous avons encore pu mettre le poste au concours in extremis. Suite à cette démarche, nous avons également proposé à Mme **Eliane Auderset**, domiciliée à Saint-Imier et titulaire d'un diplôme d'enseignement, un contrat d'une année pour commencer.

Pour pallier le départ de **Sabine Löffler** de La Neuveville (démission) et celui de **Sylvie Paratte** de Tramelan (allègement de poste), nous avons mis au concours un poste d'enseignement de l'**initiation musicale** sur ces deux sites. Des discussions prometteuses étaient en cours avec deux candidates qui ont l'une et l'autre malheureusement renoncé en raison d'autres engagements contractés entre temps. Pour La Neuveville, une solution a été trouvée avec **Marika Minger**, professeure de piano à Valbirse, qui a décidé de s'établir dans la localité du bout du lac à partir de la rentrée d'août 2018. Pour Tramelan, nous avons sollicité **Pauline Krüttli**, active dans ce domaine dans différents contextes à Bienne et Neuchâtel, pour remplacer Sylvie durant l'année scolaire 2018-2019 (contrat d'une année de chargée de cours).

Fabien Sevilla, professeur de **contrebasse** à l'EMJB depuis août 2015 a été remplacé durant toute l'année scolaire 2017/2018 par **Olivier Nussbaum** et a finalement quitté définitivement notre école. **Ioan Enache**, professeur au CMNE, déjà finaliste dans le cadre du processus de recrutement au moment du départ de David Brito, a été nommé à ce poste à partir d'août 2018.

Félix Fivaz, chargé de cours en **batterie** à La Neuveville depuis 2016 et ayant achevé sa formation pédagogique en 2017 a été officiellement nommé à ce poste suite à une leçon probatoire et un entretien ayant eu lieu en mai.

Frédéric Stalder, déjà professeur de trompette, a accepté d'assumer des cours de **formation musicale, cursus pop/rock/jazz** à Saint-Imier dès la rentrée d'été. Cela nous permet de palier le départ de Nicolas Gerber (août 2017) pour ce domaine d'enseignement.

Fidélité

Ont reçu en 2018 des marques de reconnaissance pour leur fidélité :

Nathalie Stalder	25 ans
Line Gerber	15 ans
Fanny Anderegg	10 ans
Caryl Baker	
Antoine Joly	
Lionel Perrinjaquet	
Catherine Vay	

3. Associations

Association bernoise des écoles de musique (ABEM)

Symposium sur l'enseignement des domaines pop/rock/jazz « Pour un enseignement instrumental plus créatif »

Le Conservatoire de Berne, en coopération avec l'Association bernoise des écoles de musique (ABEM) a organisé le samedi 27 janvier 2018 le premier symposium suisse consacré à la pédagogie dans le domaine de la musique pop/rock/jazz. Intitulé « *Mehr Kreativität im Instrumentalunterricht* », ce nouveau forum proposait des formations continues et des offres de développement de l'école qui tiennent compte des besoins spécifiques de ces enseignants. Cette manifestation a voulu mettre l'accent sur l'échange et comprenait, après un exposé introductif, trois ateliers qui ont permis aux participants de partager leurs idées et leurs expériences. **Pierre Eggimann** a représenté notre école à cette manifestation.

Examens cantonaux

La démarche s'installe peu à peu partout dans le canton et sa pertinence n'est plus remise en cause. Un travail sur l'établissement d'éléments de repères de répertoire et d'exigences selon les différents niveaux dans le domaine des musiques actuelles est toujours en cours. Des critères généraux ont été établis par les responsables de la Swiss Jazz School à Berne. L'idée consiste à adapter ces critères généraux pour chaque domaine instrumental. Vincent Membrez, professeur de piano et de formation musicale à l'EMJB et son directeur font partie de ce groupe de travail cantonal.

Programme cantonal d'encouragement aux élèves talentueux

L'Assemblée des délégué-e-s de l'ABEM a approuvé, lors de sa séance du 22 mai à Interlaken, le concept préparé et présenté par Urs Weibel, vice-président de l'association, qui définit un cadre pour la détection et l'encouragement des élèves talentueux au niveau local, régional et cantonal. Comme déjà évoqué, notre filière intensive recouvre complètement les exigences définies pour le niveau local et régional.

Pour le niveau cantonal, nous parvenons à donner le change tant dans le domaine instrumental que « théorique » où nos exigences s'avèrent élevées. L'objectif demeure cependant de mettre nos élèves en contact avec les meilleurs du canton pour susciter une émulation. Des concerts spécifiques ont lieu à chaque fin d'année scolaire et nous tenterons d'y intégrer nos élèves le plus vite possible.

Dispense de cours dans le cadre scolaire pour des élèves d'écoles de musique.

La DIP a promulgué, dans la partie alémanique du canton, une directive permettant aux directions d'école d'alléger le programme scolaire de certains élèves fréquentant des cours de musique dans des écoles reconnues. Cette démarche s'effectue dans la cadre de l'application du nouveau plan d'étude « Lehrplan 21 » caractérisé par une augmentation du nombre de leçons hebdomadaires. La direction de l'EMJB s'est renseignée auprès de la Direction de l'Instruction Publique (DIP) pour savoir si ce genre de mesure était possible dans notre région. La réponse de la DIP nous est parvenue et elle confirme que cette mesure concerne spécifiquement la partie germanophone. La DIP rappelle que ce genre de cas peut être réglé par l'intermédiaire de l'Ordonnance de Direction sur les absences et les dispenses à l'école obligatoire (ODAD) qui reste valable dans tout le canton. La direction de l'EMJB et celle de l'Ecole de musique de Bienne ont en outre participé à la conférence de l'inspection et des directions d'établissements au CIP à Tramelan le 29 novembre dernier. A cette occasion, Philippe Krüttli et Lionel Zürcher ont rencontré **l'ensemble des directions d'écoles primaires et secondaires de l'arrondissement francophone**. Cette rencontre a été initiée par l'ABEM et la DIP pour permettre aux écoles de musique de se présenter et de faire part de leurs préoccupations. Ce fut surtout l'occasion de soigner nos relations avec les directions d'écoles, de remercier les bonnes volontés qui s'expriment la plupart du temps à notre égard et d'exprimer notre reconnaissance pour la mise à disposition de locaux d'enseignement. La question des dispenses de cours et des congés pour les élèves particulièrement talentueux a également été abordée.

➔ Pour rappel, l'EMJB délivre désormais systématiquement une **attestation à nos élèves de la filière intensive** qui peut les aider à obtenir une décharge scolaire plus facilement.

Règlement cantonal sur les conditions d'engagement du personnel enseignant

Pour rappel, une nouvelle version de ce document avait été votée par l'assemblée des délégués du 24 mai 2016 à Thunstetten. Un groupe de travail de l'ABEM avait travaillé sur ce document pour le rendre compatible avec les

changements intervenus dans la législation cantonale. Il est cependant apparu assez vite que certains points demeuraient flous et que le document ne résisterait pas à un examen juridique. Un expert a été mandaté par l'ABEM pour passer le document au crible. Une première version a été discutée lors de l'assemblée des directions de l'ABEM en septembre 2017 et une version censée être finale a été présentée lors de la conférence des directions du 20 mars 2018.

Les directions d'écoles qui espéraient recevoir un document prêt à l'emploi ont été très déçues, tant la marge d'interprétation juridique sur un bon nombre de points importants demeure grande. Nous n'avons donc pas pu présenter ce document à l'**assemblée des délégués du 22 mai 2018** à Interlaken et une ultime version (avec les différentes variantes d'interprétation) devrait nous être proposée à notre séance des directions de ce printemps.

➔ **Nous verrons s'il y a lieu de réexaminer notre règlement d'engagement ou si nous le maintenons tel quel. Cette démarche sera menée avec un groupe de travail issu du corps enseignant.**

Restructuration des organes dirigeants de l'ABEM

Suite à des difficultés de fonctionnement entre le comité directeur (Leitender Ausschuss) et le comité (Vorstand) de l'ABEM, il a été décidé de revoir fondamentalement les structures de notre association.

Deux journées de travail ont été organisées en février et en mai 2018 pour, avec l'aide d'une firme privée spécialisée en conseil et coaching, mettre à plat les problèmes et imaginer des aménagements structurels qui permettront de gagner en efficacité.

Des informations sur l'évolution du travail ont été données aux différents organes durant l'automne. Les propositions de modifications des statuts font actuellement l'objet d'une vaste procédure de consultation. La nouvelle organisation devrait être entérinée par l'Assemblée des délégué-e-s du 22 mai 2019 à Belp.

Association suisse des écoles de musique (ASEM)

Décès d'une grande personnalité

Peter Minten, délégué du canton de Genève auprès de l'ASEM et directeur du Conservatoire Populaire de Musique de Genève, est décédé le 12 mars 2018 à l'âge de 57 ans des suites d'une grave maladie. Très actif au sein de l'ASEM de 1999 à 2011, M. Minten s'est engagé dans de nombreux projets au service de la formation musicale. Parfait bilingue, il a été un précieux constructeur de ponts entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

La présidente de l'ASEM élue au comité de l'Union européenne des écoles de musique EMU

Lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 8 mai 2018 à Sneek (Pays-Bas), **Christine Bouvard Marty**, présidente de l'ASEM, a été élue au poste de vice-présidente pour les trois prochaines années au comité de l'EMU par les délégations des 26 pays membres de cette organisation.

Programme Jeunesse et Musique

En mai 2018, on dénombrait 525 personnes ayant obtenu le certificat de moniteur/monitrice J+M, et plus de 630 demandes de contributions financières pour des cours ou des camps. Au premier trimestre 2018, plus de 200 demandes de soutien ont été recensées. Les premières journées de formation continue pour les moniteurs/monitrices ayant obtenu leur certificat en 2016 ont eu lieu durant l'automne.

Héléana Syfrig (professeure de flûte à l'EMJB) et **Philippe Krüttli** ont participé à une journée de formation du module de base J+M à Fribourg le 30 juin 2018 et ont obtenu leur certificat de moniteur/monitrice J+M. A ce titre, ils peuvent demander un soutien à l'OFC pour l'organisation de cours ou de camp selon les modalités qui leur ont été expliquées lors de cette journée de formation.

Conférence des directions d'écoles de musique de Suisse romande

La conférence des directions d'écoles de musique de Suisse romande a eu lieu le 7 décembre 2018 au Conservatoire de Fribourg. Les dernières nouveautés du programme Jeunesse+Musique y ont été présentées et les sollicitations financières possibles par les écoles de musique y ont été discutées (camps, cours hors-cadre). Une solution plus souple pour mettre sur pied les journées de formation donnant accès au statut de moniteur pour les professeur-e-s d'école de musique a été évoquée. D'autre part, le problème de l'équilibre linguistique dans le cadre du **Forum sur la formation musicale de Baden** a été largement discuté. Une demande formelle de l'ensemble des directions romandes présentes ce jour-là à l'intention du comité de l'ASEM a été faite pour garantir une meilleure représentativité des langues et cultures pédagogiques de notre pays.

Système de gestion de la qualité « quarte open label »

Lors de cette même conférence, le système de gestion de la qualité a de nouveau été évoqué. L'EJCM de Delémont a été félicitée en tant que première école romande à avoir obtenu la certification. Ce système est conçu pour apporter un soutien aux écoles de musique dans leur tâche. Développé par l'Association suisse des écoles de musique (ASEM), cette démarche passe en revue les diverses procédures qui sont définies et documentées de façon transparente. Cette procédure de certification **quarte** vise à :

- garantir et développer la qualité de l'offre des écoles de musique au sens de normes minimales,
- favoriser la transparence vis-à-vis des groupes concernés (autorités, élèves, parents, enseignants, etc.),
- fournir une base de décision pour les autorités (subventionnement, etc.).

Convaincu que cet outil deviendra rapidement incontournable, le conseil de direction de l'EMJB a décidé d'entrer dans la démarche dès que possible, à savoir en août 2019.

4. Projets pédagogiques

Master class de piano

Une master class de piano classique animée par **Paul Coker** a eu lieu le samedi 3 février à l'EMJB/Saint-Imier. Neuf élèves provenant des classes de Nathalie Stalder, Andrée Oriet, Esther Cangiamila et Jean Schild ont pu bénéficier des conseils éclairés et bienveillants de cette personnalité pédagogique et artistique hors du commun.

Festival Chopin

17 élèves provenant des classes de piano de Marlène Guenat, Line Gerber, Nathalie Stalder, Esther Cangiamila et Jean Schild ont participé à une master class animée par le pianiste français **Pascal Amoyel** centrée sur la musique de Frédéric Chopin le samedi 8 décembre. Le programme était composé de diverses valse, polonaises, nocturnes, ainsi que d'un prélude et d'une étude. Cette démarche constituait le prélude au **Festival Chopin** qui s'est déroulé à la salle de spectacles de Saint-Imier le 2 février 2019.

Ateliers pop, rock, jazz

30 élèves, répartis en 6 ateliers ont travaillé durant six mois pour préparer un programme qui a été présenté les 15 et 16 mars 2018 au Royal de Tavannes.

Ces ateliers ont été animés par Bertrand Vorpe, Pierre Eggimann, Vincent Membrez, Julien Monti, Félix Fivaz et Luigi Galati. L'ensemble de la démarche a été organisée et coordonnée par Johan Wermeille.

Orchestre de percussions

Félix Fivaz et Christophe Brunner (professeurs de percussion/batterie) ont animé une session d'orchestre de percussions à l'intention des élèves de la région de La Neuveville et du Plateau de Diesse. Une prestation publique a eu lieu le samedi 9 juin à La Neuveville dans le cadre de la Zone Piétonne. **Une vingtaine d'élèves** provenant des classes de Félix Fivaz, Christoph Brunner et Luigi Galati ont pris part à la démarche.

Orchestre symphonique des élèves

Une session d'orchestre symphonique a été organisée pour nos élèves durant le printemps. Outre la *Pavane pour une infante défunte* de Ravel, l'ensemble a étudié le premier mouvement de la symphonie no 9, opus 95, dite du « *Nouveau Monde* » de Dvorak. Ces pièces ont été présentées lors du **concert de clôture** du 19 juin 2018 à la Collégiale de Saint-Imier.

Orchestre à cordes des élèves

Un concert de Noël a eu lieu le 15 décembre 2018 au Temple de Tramelan. Une trentaine d'élèves des classes de cordes, de tous niveaux y ont pris part. Un programme d'airs de Noël et de pièces classiques a été présenté. Cette démarche a été rendue possible grâce à l'engagement enthousiaste de nos professeur-e-s d'instruments à cordes.

Wind Band

Le Wind Band dirigé par Rosario Rizzo a connu une année très active puisque deux sessions de travail ont été mises sur pied pour cet ensemble d'élèves provenant des classes de flûte, hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette, alto, baryton, trombone et percussions. L'ensemble s'est produit une première fois lors du concert de clôture, ainsi que dans le cadre de la fête de la musique du Plateau, puis lors du concert de Noël à Tramelan, le 15 décembre.

5. Collaborations avec l'école publique

Rosario Rizzo, professeur à l'EMJB, a continué d'assumer, pour la deuxième année consécutive, un **cours à option d'initiation instrumentale de trombone** à l'Ecole primaire de Saint-Imier (années scolaires 17/18 et 18/19).

6. Auditions

Durant l'année 2018, **55 auditions** d'élèves ont eu lieu dans les communes de Bévillard, Corgémont, Cormoret, Courtelary, Diesse, La Neuveville, Malleray, Moutier, Prêles, Reconvilier, Sonceboz, Saint-Imier, Tavannes, Tramelan.

Le concert de clôture de l'année 17/18 a eu lieu le mardi 19 juin 2018 en la Collégiale de Saint-Imier.

Après une ouverture par un ensemble de jeunes bassonistes provenant des classes de Nicolas Michel des écoles de musique de Soleure, Bienne, Lyss, Aarberg et de notre école, le Wind Band dirigé par Rosario Rizzo a interprété des extraits de musiques de film qui ont connu un franc succès. L'Orchestre symphonique des élèves dirigé par Philippe Krüttli a présenté la *Pavane pour une infante défunte* de Ravel et le premier mouvement de la *symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak. L'Orchestre de l'EMJB a quant à lui interprété la suite *Pulcinella* de Stravinsky, une pièce qui a permis de mettre en valeur la virtuosité de nos professeur-e-s. Nos élèves solistes, lauréats des examens de certificat, Lysiane André, piano et Simon Mérillat, violon ont défendu avec talent le concerto no 23 de Mozart et le concerto en do maj. de Kabalevsky. Le concert s'est achevé par deux chansons pop arrangées pour notre orchestre par Claude Rossel et interprétées par Lea Dauwalder, élève ayant également obtenu son certificat de fin d'études cette année.

7. Examens

59 élèves se sont présentés dans les domaines suivants:

Cursus classique

guitare classique	7 élèves
violon	12 élèves
hautbois	1 élève
piano classique	19 élèves

Cursus pop/rock/jazz

percussion/batterie	10 élèves
chant moderne	7 élèves
flûte pop/rock/jazz	2 élèves
saxophone	1 élèves

Ont obtenu un **certificat de fin d'études non professionnelles** lors des examens 2018 :

Domaine classique

- **Lysiane André** (piano classique, classe de Nathalie Stalder)
- **Simon Mérillat** (violon, classe de Fabienne Pfister)

Domaine pop/rock/jazz

- **Mélanie Schleiffer**, (chant moderne, classe de France Hamel)
- **Vladimir Carbone**, (chant moderne, classe de France Hamel)
- **Léa Dauwalder** (chant moderne, classe de France Hamel)

Une **attestation de formation musicale** (cursus classique) a été décernée à :

Eline Perret, Léna Perret, Gian Luca Schmid, classe de Johan Treichel, **et Rahel Wälchli**, classe de Jean Schild.

8. Concours suisse pour la jeunesse 2018

Jason Valiani et **Jonah Filippini**, tous deux élèves de guitare de **Blaise Brunner**, y ont obtenu un troisième prix.

9. Filière intensive

Situation en août 2018 :

- **Lila Wahli** (2008), guitare, classe de Blaise Brunner
- **Jason Valiani** (2004), guitare, classe de Blaise Brunner
- **Jonah Filippini** (2004), guitare, classe de Blaise Brunner
- **Colin Soldati** (2003), violon, élève de Mihaï Francu
- **Liam McGillivray** (1998), piano, classe d'Esther Cangiamila
- **Anna Madleina Schmid** (2004), piano, classe de Nathalie Stalder

10. Voyage en Russie

Les contacts avec l'Ecole de musique Gnessine de Moscou se sont poursuivis. Après une magnifique semaine russe vécue à Saint-Imier en été 2017, les responsables de l'école moscovite ont invité le directeur de l'EMJB à diriger un concert de l'Orchestre de chambre Gnessine et à accompagner des jeunes solistes de leur école de musique, de Croatie et de l'EMJB. Colin Soldati, élève de violon de Mihaï Francu dans le cadre de la filière intensive a interprété le 1^{er} mouvement du concerto pour violon et orchestre de Max Bruch le 25 novembre devant un public enthousiaste dans une grande salle de concert de Moscou. Ce voyage a constitué pour ce jeune élève de Sonceboz une expérience inoubliable.

11. Maison de la musique (ancien manège) à Saint-Imier

Suite à l'acceptation, le 26 octobre 2017, par le Conseil de Ville de Saint-Imier du rapport intermédiaire de la première commission temporaire chargée d'esquisser le projet, une deuxième commission a été chargée de poursuivre le travail, sur mandat du Conseil municipal imérien. Lors de sa séance du 6 septembre 2018, l'organe législatif de Saint-Imier a largement accepté le rapport de la deuxième commission temporaire qui explicitait les objectifs et la pertinence du projet et qui définissait un scénario de construction financière, tant au niveau des frais d'investissement que des frais de fonctionnement.

La demande à la Municipalité de Saint-Imier portait sur :

- la cession du bâtiment pour un franc symbolique à l'Association « pour une Maison de la musique à Saint-Imier »
- l'octroi d'une somme de CHF 50'000.- à la même association pour la finalisation de l'étude des coûts de construction et un soutien à la collecte de fonds privés fixés à un million
- l'engagement de soutenir, à raison de 50'000.- par année sur une durée de 15 ans, les frais de fonctionnement de la Maison de la musique.

Si le rapport a été largement accepté, les implications financières devaient encore être validées par les différentes commissions du Conseil de Ville en vue d'un vote final lors de la séance de décembre 2018.

Durant l'automne 2018, les commissions compétentes de la ville ont siégé et il est ressorti de leurs prises de position un soutien total au projet selon les demandes faites dans le rapport, avec cependant une diminution de 10'000.- du crédit unique destiné à la finalisation de l'étude des coûts de construction.

Lors de la séance du Conseil de Ville du 13 décembre, les conclusions des commissions ont été confirmées avec le score de 22 oui et 4 non. La demande du parti socialiste visant à faire voter la population sur cet objet a été clairement refusée.

Le parti socialiste de Saint-Imier est alors parti en campagne de signatures pour provoquer un référendum sur cette question. La démarche a abouti. La population de Saint-Imier se prononcera lors des votations du 19 mai 2019 pour confirmer la décision du Conseil de Ville et donc de donner une chance au projet ou, au contraire, l'enterrer définitivement.

12. Evénements divers

- 13 janvier 2018, Saint-Imier, **journée pédagogique**, prévention des abus sexuels.
- 20 janvier, Saint-Imier, EMJB, **master classe Florian Meierott** (violon).
- 20 janvier, Saint-Imier, Salle Monteverdi, **concert Florian Meierott** (œuvres de Bach pour violon seul).
- 1^{er} février, Saint-Imier, Salle de Spectacles, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, animations musicales par des élèves des classes de musiques actuelles de l'EMJB coachés par **Johan Wermeille**.
- 3 février, Saint-Imier, salle Monteverdi, Master Class **Paul Coker** (piano).
- 23 février, Saint-Imier, Collégiale, concert de **Michel Doneda** (saxophones) et **Lê Quan Ninh** (percussions). Organisation «Oreilles sans Détour».
- 15 et 16 mars, Tavannes, Le Royal, concerts des **ateliers pop/rock/jazz**.
- 5 mai, Bévillard, matinée **portes ouvertes**.
- 1^{er} juin, Ile St-Pierre, Festival Usinesonore 18, **participation d'élèves** des classes de percussion de Julien Annoni et Christoph Brunner (création d'une atmosphère sonore autour d'une œuvre de Ezko Kikoutchi).
- 9 juin, La Neuveville, Zone piétonne, concert de l'**orchestre de percussions Plateau/La Neuveville**, direction **Félix Fivaz** et **Christoph Brunner**.
- 9 juin, Corgémont, Home les Bouleaux, aubade par la classe de chant de **Fanny Anderegg**.
- 16 juin, Saint-Imier, Home la Roseraie, aubade par la classe de chant de **Fanny Anderegg**.
- 19 juin, Saint-Imier, Collégiale, **concert de clôture**.
- 22 juin, Court, Fête du village, aubade par la classe de percussions de **Julien Annoni**.
- 23 juin, Lamboing, Fête de la musique du Plateau, concert du Wind Band des élèves de l'EMJB, dir. **Rosario Rizzo**.
- 23 juin, Liestal, gare, aubade par la classe de piano d'**Andrée Oriet**.
- 24 juin, Bellmund, Centre culturel « La Prairie », concert par les élèves de la **filière intensive**.
- 30 juin, Tramelan, Home les Lovières, aubade par la classe de clarinette d'**Antoine Joly**.
- 1^{er} septembre, Chindon, Estivales musicales, concert par le **Quintette de cuivres des professeurs de l'EMJB**.
- 20 septembre, Moutier, home, aubade par des **élèves de piano d'Andrée Oriet**.
- 6 octobre, Reconvilier, Home la Colline, vernissage d'une exposition, aubade par **Romane Albisetti et Gian-Luca Schmid**, élèves de guitare de la classe de Blaise Brunner.
- 27 octobre, Saint-Imier, cours de **formation continue** sur la gestion des difficultés d'apprentissage (« dys »).
- 31 octobre, 1, 2 et 3 novembre, Saint-Imier, Salle de Spectacles, Festival « **Les transphoniques** », organisation association Artguël (collaboration CCL – EMJB).
- 17 novembre, Tramelan, **Portes ouvertes**.
- 25 novembre, Moscou, **concert de l'orchestre de l'école de musique Gnessine**, direction Philippe Krüttli. Participation de Colin Soldati (violon) élève en filière intensive de Mihai Francu.
- 8 décembre, Saint-Imier, EMJB, Master Class **Pascal Amoyel** autour de Chopin.
- 15 décembre, Temple de Tramelan, **Concert de Noël**, orchestre à cordes et Wind Band.

13. Statistiques

Le nombre d'élèves subventionnés s'élevait au 1.09.2018 à 839 contre 845 l'année précédente. En ce qui concerne les élèves adultes (non-subventionnés), leur nombre était de 90 au 1.09.2018 contre 99 en 2017. Les 57 professeurs, l'administration et la direction de l'EMJB se répartissent 18 postes de travail à temps complet.

L'unité d'enseignement 2018 est revenue à frs 4'492.- et a été financée à raison de 24 % par le canton, 42 % par les communes et 34 % par l'écolage.

14. Politique culturelle

Soutien du Conseil du Jura bernois (CJB)

Le CJB a élaboré un outil de soutien à l'EMJB qui lui donne la possibilité de débloquer annuellement une somme maximale de CHF 20'000.- pour l'achat de matériel, valorisant ainsi les efforts consentis par les municipalités dans la mise à disposition gratuite des locaux pour l'enseignement (contrat de prestations). Malgré ces conditions cadres, l'EMJB a vu sa demande portant sur l'acquisition de deux pianos droits refusée en 2018. Les responsables du CJB nous ont assuré que ce refus ne préfigurait en rien un changement de politique. Une nouvelle demande sera déposée en 2019.

15. Association des Amis de l'EMJB (AAEMJB)

Après avoir pu soutenir l'organisation et le financement de la soirée latino du 1er avril 2017 à la Salle de Spectacles de Saint-Imier, l'AAEMJB ne s'est pas engagée financièrement sur l'année 2018, préférant thésauriser ses rentrées financières en vue d'engagements ultérieurs.

16. Société Diapason, bâtiment siège de Saint-Imier : nouvelles mesures anti-feu

L'Assurance immobilière Berne (AIB) est responsable dans le canton de Berne de mettre en application les prescriptions suisses de protection incendie. Elle a procédé à un contrôle dans le bâtiment siège de l'école et a demandé des adaptations des mesures anti-feux aux normes récentes (capteurs de fumée dans chaque pièce).

17. Remerciements

Je tiens à remercier le **corps enseignant** de notre école qui s'engage avec passion, enthousiasme et compétence pour le développement de la pratique musicale dans notre région. Mes remerciements s'adressent également à **M. Pierre Eggimann**, directeur adjoint, pour son investissement généreux et passionné, à **M. Johan Wermeille** pour sa disponibilité et son efficacité dans l'organisation de nombreux événements en relation avec les musiques actuelles, ainsi qu'à nos secrétaires, **Mmes Sandra Oppliger** et **Catherine Wittmer** qui servent avec dévouement notre institution et qui mettent leur nombreuses compétences à son service, dans une parfaite complémentarité.

J'associe à mes remerciements le **comité de l'EMJB** et son président, **M. Mario Annoni**, ainsi que nos **autorités de subventionnement** dont la collaboration nous permet de continuer de remplir notre mission de formation musicale dans tout le Jura bernois dans d'excellentes conditions.

5.3.2019/Kr.